



CODE ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE

DU

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE

NANBUDO - 5^{ème} Edition

"CHAN NANBUDO 2024"

SOMMAIRE

I-	PREAMBULE	03
II-	LES OBJECTIFS DU CODE ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE/DISCIPLINE	03
III-	LA DEONTOLOGIE : LES DEVOIRS DES ACTEURS DU SPORTS : Sportifs, Praticants, Arbitres, Dirigeants	03
	✚ CONSIGNE I : Se conformer aux règles	04
	❖ Recommandations / Obligations	04
	1. Des modalités d'inscription	04
	2. Pesée	04
	3. Tenue du compétiteur	04
	a. Tenue	04
	b. Règles d'hygiène	04
	c. Equipements interdits	05
	d. Protections	05
	4. Tenue de l'Arbitre	05
	5. Comportement des participants (compétiteurs, coach, Public...)	05
	❖ Comportements Inappropriés / Déviants	06
	✚ CONSIGNE II : Respecter l'autre	06
	❖ Recommandations / Obligations	06
	❖ Comportements Inappropriés / Déviants	06
	✚ CONSIGNE III : Se respecter SOI-MEME	06
	❖ Recommandations / Obligations	07
	❖ Comportements Inappropriés / Déviants	07
	✚ CONSIGNE IV : Bannir la violence, la tricherie et la discrimination	07
	❖ Recommandations / Obligations	07
	✚ CONSIGNE V : Etre maître de soi	08
	❖ Recommandations / Obligations	08
	✚ CONSIGNE VI : Etre loyal et fair-play	08
	❖ Recommandations / Obligations	09
	❖ Comportements Inappropriés / Déviants	09
	✚ CONSIGNE VII : Montrer l'exemple	09
	❖ Recommandations / Obligations	09
	❖ Comportements Inappropriés / Déviants	09

I- PREAMBULE

L'ETHIQUE : désigne l'ensemble des valeurs, règles moral propre à un milieu ou un groupe.

LA DEONTOLOGIE : regroupe l'ensemble des devoirs qui s'imposent à certaines catégories d'individus dans leur comportement et actions envers autrui et leur environnement.

L'Ethique et la Déontologie ont néanmoins une fonction préventive commune : il s'agit de définir les valeurs fondamentales d'un secteur d'activité déterminé, des principes de bonne conduite constituant un guide d'action pour les personnes concernées : **UN CODE**.

Le **CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DES NATIONS DE NANBUDO Edition 2024 "CHAN NANBUDO 2024"** a pour objectif entre autres de préserver l'éthique du sport, renforcer la régulation et la transparence du sport professionnel et à améliorer la compétitivité des Nations de NANBUDO dans la sous-région. Il établit à cet effet son **Code Ethique et de Déontologie** conformément au code éthique et de déontologie pratiqué au sein des Organisations sportives.

Le NANBUDO est porteur de hautes valeurs morales qui en font un moyen d'éducation exceptionnel et un facteur irremplaçable d'épanouissement de la personne, d'intégration sociale et de promotion de l'Homme.

Par son choix d'être acteur du NANBUDO, le Nanbudoka, débutant ou confirmé, le membre d'une Equipe, l'Entraîneur, le Coach, l'Arbitre, le Dirigeant, le Parent, le Supporter, le Sponsor, est dépositaire des valeurs dont ce sport est porteur, et responsable, individuellement et collectivement, de leur défense et de leur promotion. Il en résulte que chacun sera appelé à adhérer à au code Ethique et de Déontologie ci-après et à participer à sa promotion en toutes circonstances.

II- LES OBJECTIFS DU CODE ETHIQUE ET DE DEONTOLOGIE/DISCIPLINE

Le présent **CODE** a pour ambition de recenser un certain nombre de **valeurs et principes fondamentaux** régulateurs du **NANBUDO**, de donner les explications complémentaires nécessaires à la compréhension de leur portée et de faire des **recommandations** à l'usage de toutes les **parties prenantes**.

III- LA DEONTOLOGIE : LES DEVOIRS DES ACTEURS DU SPORTS : Sportifs, Praticants, Arbitres, Dirigeants

Toutes les personnes participant à un titre ou à un autre au NANBUDO, pratiquant débutant ou confirmé, entraîneur arbitre, éducateur, dirigeant, parent, spectateur sont dépositaires des valeurs donc ils sont porteurs et responsables, individuellement et collectivement, de leur défense et de leur mise en valeur.

En foi de quoi, chacun sera appelé à adhérer au présent **code** et à participer à sa promotion en toutes circonstances.

Toute attitude inappropriée/ déviante rejait sur les institutions, les partenaires, les adverses, l'encadrement, l'entourage et soi-même.

CONSIGNE I : Se conformer aux règles

Le NANBUDO implique l'élaboration de règlements qui définissent les conditions de pratiques égales pour tous ainsi que leur application.

L'égalité des chances étant l'essence même de la pratique sportive, l'ensemble des règlements définit les conditions de pratique du NANBUDO.

❖ Recommandations / Obligations :

Connaître parfaitement **les règlements** afin de s'y conformer avec **loyauté et fair-play** en toutes circonstances. Les règlements de la compétition sont à **respecter** de l'inscription à son déroulement :

1- Des modalités d'inscription

Les inscriptions sont envoyées (tableau prévu à cet effet) par chaque responsable technique du PAYS dans le respect de la date limite d'inscription. Aucune inscription ne sera prise sur place. Elles seront accompagnées de la photo copie du passeport WNF (page timbre de licence).

Les Compétiteurs doivent s'inscrire par l'intermédiaire de la Fédération / Association dans laquelle ils sont licenciés. Tout compétiteur non licencié à la date de compétition, ne pourra prétendre à participer.

Les inscriptions doivent s'effectuer en respectant impérativement la date fixée par les membres organisateurs et être publiées sur les documents transmis aux clubs.

Chaque compétiteur doit présenter le jour de la compétition son passeport sportif avec le timbre de licence de l'année en cours, son certificat médical et une autorisation parentale pour les mineurs. Tout dossier incomplet sera refusé.

Les Nanbudokas ayant atteint le grade de Renshi Shihan ne peuvent plus participer à aucune forme de compétitions. Les Nanbudoka ayant atteint le grade de Shihan peuvent désormais participer aux compétitions.

2- Pesée

Une pesée des compétiteurs peut être effectuée sous le contrôle d'un membre organisateur de la Compétition avec des balances étalonnées Aucune tolérance de poids ne peut être accordée.

Le compétiteur doit avoir un poids inférieur ou égal au poids indiqué lors de l'inscription. Sinon, des modifications de tirages doivent être effectuées. Les compétiteurs peuvent être **disqualifiés** si aucune modification de poules ne peut être effectuée.

3- Tenue du compétiteur

a- Tenue

Les compétiteurs doivent porter, un Nanbudo-Gi propre (*Pantalon Blanc et Veste Bleue*) et une seule ceinture.

- ✓ *En Randori ou Ju Randori : AKA porte une ceinture rouge et SHIRO une ceinture blanche.*
- ✓ *En Kata : Les compétiteurs devront porter une ceinture rouge.*
- ✓ *Les femmes doivent porter un T-shirt blanc uni ou une brassière sous la veste du Nanbudo-Gi.*

b- Règles d'hygiène

Les compétiteurs doivent avoir les cheveux propres (courts ou attachés) de façon à ne pas gêner le bon déroulement de la compétition et les ongles coupés courts.

c- Equipements interdits

Les compétiteurs ne doivent pas porter d'objets qui puissent blesser leurs partenaires. Sont interdits :

- ✓ Les bijoux (bracelets, boucles d'oreilles, bagues, colliers, piercing), ainsi qu'en combat, les barrettes et épingles à cheveux.
- ✓ Les lunettes : le port des lentilles de contact souples est autorisé sous la responsabilité du compétiteur.
- ✓ Le port de tout autre vêtement ou équipement.

Attention : Si un compétiteur se présente sur l'aire de compétition avec une tenue non-conforme, il ne sera pas immédiatement disqualifié, mais une minute lui sera accordée pour qu'il se mette en conformité avec le règlement. Néanmoins, le compétiteur peut être exclu si l'arbitre considère qu'il ne respecte pas les règles d'hygiène et sanitaire nécessaire au bon déroulement de la compétition.

d- Protections

Le port de coquille et pour les femmes de protège-poitrine sont vivement recommandés.

Les protège-mollets souples sont recommandés mais obligatoires pour les plus de 16 ans.

4- Tenue de l'Arbitre

Les arbitres sélectionnés pour prêter lors du Championnat d'Afrique des Nations de NANBUDO Edition 2024 « CHAN NANBUDO 2024 » doivent porter :

- ✓ **Nanbudo-Gi : Pantalon Blanc + Veste Bleue ;**
- ✓ **Happy Coat.**

5- Comportement des participants (compétiteurs, coach, Public...)

Les compétiteurs et les coaches n'ont pas accès aux aires de compétition hormis avant leur passage ou lorsqu'ils se préparent pour le prochain Kata ou Ju Randori.

Lorsque les compétiteurs se présentent sur l'aire de compétition, ils doivent avoir une tenue conforme aux règlements.

Les coaches ont l'autorisation de parler aux compétiteurs lors des Randori et Ju Randori. Néanmoins, ils ne doivent en aucun cas gêner le bon déroulement de la compétition.

En cas de gêne constatée, le Kanza et/ou le Shushin peut donner un avertissement au compétiteur (Keikoku).

En cas de récidive, le Kanza en consultation avec les Fukushin et Shushin peut :

- Procéder à l'exclusion du Coach de la compétition.
- Et/ou sanctionner le compétiteur concerné : A l'appréciation des arbitres, de la gêne avérée et potentiellement répétée (Fujibun, Chui, Hanzoku Chui).

Aucune personne ne sera autorisée à rester autour de l'aire de kata durant la compétition (coaches, publics, autres compétiteurs, ...). Les compétiteurs (excepté le prochain compétiteur à s'exécuter) resteront en retrait pour attendre leur passage.

Le publique n'est pas autorisé à pénétrer dans l'aire de compétition (Ju Randori, Kata).

(C.F. règlement international Compétition ; WNF ; CINDA 2019)

❖ Comportements Inappropriés / Déviants :

- ✓ Tout manquement aux règlements et tout contournement de la **règle** ;
- ✓ Toute manœuvre fraude ou manipulation destinée à fausser un résultat, le déroulement de la compétition ou à obtenir un avantage en détournant la règle : simulation, fausse déclaration, usage de faux documents, trucage, corruption, etc...

✚ CONSIGNE II : Respecter l'autre

La pratique du Nanbudo est avant tout une rencontre où tous se retrouvent en un même lieu au même moment, où l'échange doit se dérouler dans un respect mutuel.

L'adversaire, les Juges, les Arbitres, le Public, les Entraîneurs sont des partenaires indispensables.

La compétition est synonyme d'opposition et de combativité mais une telle confrontation est source de plaisir, d'échange et d'épanouissement seulement lorsqu'elle se déroule dans la courtoisie et le respect mutuel, sans agressivité.

L'arbitre et le juge sont les garants de l'application de la règle. Ils remplissent une fonction indispensable en l'absence de laquelle il n'y aurait pas de jeu.

❖ Recommandations / Obligations :

- ✓ Respecter l'autre dans son intégrité ;
- ✓ Accueillir l'autre dans sa différence ;
- ✓ Adopter en toutes circonstances un comportement courtois et respectueux et s'interdire de formuler toute critique, injure ou moquerie à l'égard d'autrui;
- ✓ Véhiculer des messages dignes et respectueux afin d'inspirer positivement le comportement des autres acteurs ;
- ✓ Accepter les décisions des arbitres et juges comme faisant partie du jeu. Comme tout être humain, ils peuvent commettre des erreurs d'appréciations qui doivent être admises comme des aléas du jeu.

❖ Comportements Inappropriés / Déviants :

- ✓ Toute forme de violence, de pression, de harcèlement physique ou psychologique ;
- ✓ Toute forme de discrimination;
- ✓ Tout propos diffamant, insultant, outrageant tenu quel que soit le support utilisé ;
- ✓ Tout manquement au devoir de réserve dans les déclarations publiques ;
- ✓ Toute contestation qui ne s'exprime pas dans le cadre d'une procédure ;
- ✓ Toute attitude incorrecte ou de refus de courtoisie.

✚ CONSIGNE III : Se respecter SOI-MEME

Avant de respecter les autres et afin d'y parvenir, il faut se respecter soi-même. Il s'agit de rechercher la confiance en soi, en ses capacités, être fidèle à ses convictions, conserver sa liberté de choix et de pensée sans nuire pour autant à celle des autres et, enfin, de protéger son corps et son esprit.

❖ Recommandations / Obligations :

- ✓ Soigner son apparence, sa tenue, son langage ;
- ✓ Ne pas adopter une attitude ou proférer des paroles qui pourraient conduire à une perte d'estime de soi.

❖ Comportements Inappropriés / Déviants :

- ✓ Toute forme de dopage et d'incitation au dopage qui constitue, de plus, un délit pénalement réprimé.
- ✓ Toute atteinte à sa propre intégrité physique et morale, en s'imposant un niveau d'exigence ou en s'infligeant des traitements et rythmes d'entraînement que ni le corps, ni l'esprit ne peuvent supporter dans la durée.

✚ CONSIGNE IV : Bannir la violence, la tricherie et la discrimination

Les activités physiques et sportives constituent un facteur important d'équilibre, de santé, d'épanouissement de chacun. Elles sont un élément fondamental de l'éducation, de la culture et de la vie sociale.

Les violences physiques, (coups, blessures) ou psychologiques (menaces, intimidations, médisances, discriminations) mettent en danger la santé ou l'équilibre psychique et vont à l'encontre de l'épanouissement de chacun.

La tricherie introduit une rupture dans l'égalité des chances et porte atteinte à l'équité et à l'aléa sportif.

Les comportements discriminatoires rompent avec les principes d'égalité et de fraternité qui fondent notre constitution.

Le dopage est à la fois une tricherie ultime, une violence contre soi, une atteinte à sa santé et à sa dignité. Il en est de même pour l'instigation au dopage qui constitue, comme le dopage, un délit pénalement réprimé.

Tous les acteurs du Nanbudo doivent combattre le fléau du dopage et toute autre forme de tricherie.

A tous niveaux de pratiques, de telles dérives conduisent à rendre le sport inapte à l'accomplissement de ses vertus sociales et éducatives et nuisent à son image et à son développement, notamment auprès des plus jeunes.

❖ Recommandations / Obligations :

- ✓ Accepter les différences d'ordre physique ou de pensée. Elles sont sources d'enrichissement personnel;
- ✓ Refuser toute forme de violence, de tricherie et de discrimination ;
- ✓ Compléter les sanctions disciplinaires par une démarche éducative permanente des dirigeants de clubs et des éducateurs auprès de tous les acteurs du Nanbudo.
- ✓ Toute agression verbale ou physique ou harcèlement sur quelque personne ou groupe de personnes que ce soit;
- ✓ Toute provocation ou incitation à la violence, sous quelque forme que ce soit ;
- ✓ Toute discrimination par rapport au sexe, aux origines ethniques, aux apparences ou capacités

- physiques, à la condition sociale, aux opinions religieuses et politiques ;
- ✓ Toute attitude raciste, homophobe ou xénophobe ;
 - ✓ Toute atteinte aux biens d'autrui et de la collectivité (*vol, effraction, vandalisme, sabotage, détournement de fonds, escroquerie, etc.*);
 - ✓ Tout surentraînement ou système de compétition trop lourd imposé aux jeunes sportifs, qui sont une forme de violence et constituent une faute éducative ;
 - ✓ Tout dopage et toute incitation au dopage qui constitue, de plus, un délit pénalement réprimé.

CONSIGNE V : Etre maître de soi

Le NANBUDO est passion et émotion, mais cette passion, essentielle à la performance et facteur de dépassement de soi, doit être maîtrisée.

La passion, voire l'émotion suscitée dans la pratique, induit un dépassement de soi et une générosité, qui ne doit pas donner lieu à des comportements excessifs.

L'émotion ne doit pas faire oublier le réel. Le sport doit rester le sport.

Si parfois, le désir de victoire et l'envie de dépassement de soi peuvent inciter à des prises de risques, l'intégrité physique de l'adversaire et le respect de son propre corps ne doivent pas en souffrir.

S'il est légitime d'encourager ses couleurs, il faut respecter tout autant celles des autres.

Les pratiquants, entraîneurs, éducateurs et dirigeants doivent rester mesurés dans leur attitude, contrôler leurs propos, leurs réactions et leurs émotions en toute occasion et quels que soient les enjeux.

Recommandations / Obligations :

- ✓ Accompagner les individus les plus émotifs et expansifs à apprendre à se maîtriser par l'éducation individuelle du comportement ;
- ✓ Eviter tout débordement par l'adoption d'un comportement exemplaire et approprié en toutes circonstances, pour ne pas générer chez ceux qui ne sont pas investis des mêmes responsabilités des réactions agressives et violentes dues à l'incompréhension ou au sentiment d'injustice.
- ✓ Tout comportement agressif, toute incitation aux débordements ;
- ✓ Toute pression psychologique visant à influencer sur le déroulement de la manifestation ;
- ✓ Toute dégradation des installations ou équipements ;

CONSIGNE VI : Etre loyal et fair-play

Il est impossible de tout codifier. Adopter dans la pratique d'une activité un comportement loyal et fair-play permet d'éviter de tout codifier et de nuire à l'harmonie du jeu. Le respect de la règle passe par la lettre mais aussi par l'esprit.

La valeur fondamentale de toute pratique sportive réside dans la sociabilité et la volonté de vivre ensemble. Cette sociabilité est construite par les pratiquants eux-mêmes au sein d'une institution associative, ce qui fait de cette pratique une **école de citoyenneté**.

Avoir l'esprit sportif, c'est respecter les règles mais aussi rester modeste dans la **victoire**, sans **rancœur** dans la **défaite**.

❖ Recommandations / Obligations :

- ✓ Introduire la familiarisation à l'esprit sportif dans tous les programmes de formation ;
- ✓ Mettre en avant et en lumière les comportements fair-play ;
- ✓ Appliquer **les règlements** de manière **impartiale** ;
- ✓ Reconnaître dignement la supériorité de l'adversaire dans la défaite et accepter la victoire avec modestie et sans **ridiculiser** l'adversaire.

❖ Comportements Inappropriés / Déviants :

- ✓ Toute manœuvre contraire à l'esprit sportif, même si elle n'est pas explicitement contraire à la règle, qui met en danger la santé, la sécurité et l'équilibre des autres;
- ✓ Tout procédé tendant à rompre l'égalité des chances ou à rechercher un avantage en faisant condamner indûment l'autre ;
- ✓ Toute manœuvre dilatoire faite pour contourner la règle.

✚ CONSIGNE VII : Montrer l'exemple

Pratiquer le Nanbudo n'est pas une obligation. C'est la volonté de chacun, pour son plaisir et *fou* son épanouissement. Cette pratique s'inscrit dans le cadre des valeurs de la vie associative. Il appartient à chacun d'être le porteur de ces valeurs et de les exprimer par un **comportement exemplaire**, au bénéfice de l'image du Nanbudo.

❖ Recommandations / Obligations :

Etre exemplaire en toute circonstance, a fortiori lorsque l'on a gagné car la victoire est l'expression de l'excellence. Qu'il le veuille ou non, le gagnant est un exemple et son attitude rejaille sur toute la pyramide associative. Il doit donc être exemplaire ; Etre en tout point exemplaire dans l'exercice de ses fonctions comme de son comportement personnel lorsque l'on est **officiel** ;

- Avoir une attitude digne et de réserve lors des manifestations vis-à-vis de tous les protagonistes.

❖ Comportements Inappropriés / Déviants :

- ✓ Tout comportement portant atteinte à l'image de la FECANANBUDO ou à son objet ;
- ✓ Toute intolérance ;
- ✓ Tout règlement de compte personnel par le biais de ses fonctions.

N.B. : Tout comportement portant atteinte à **l'IMAGE** du Championnat d'Afrique des Nations de Nanbudo Edition 2024 "CHAN NANBUDO 2024" ou du NANBUDO est un comportement déviant et par conséquent passible de **SANCTIONS** par la **COMMISSION ETHIQUE de DEONTOLOGIE** et de **DISCIPLINE de la FECANANBUDO**.

Le Président de la Sous-Commission Ethique et de Déontologie CHAN NANBUDO 2024

Me TAKOUCHOP NGOUOTBAIN Samuel, Renshi Shihan